



CAISSE DE PREVOYANCE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET DES
ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

COMMUNIQUE

Pour la deuxième année consécutive, la CP remporte le trophée SIG éco21 du meilleur propriétaire immobilier dans la transition énergétique.



Le 9 juin dernier plus de 400 participants et participantes se sont réunis au Bâtiment des Forces Motrices pour découvrir le palmarès 2022 des Trophées SIG de la transition énergétique.

Chaque année, les Trophées SIG récompensent des participants et des participantes qui se sont particulièrement distingués par leurs actions concrètes en efficacité et leurs choix en faveur d'énergies locales renouvelables.

Grâce aux actions de performance énergétique mises en œuvre afin de réduire sa consommation d'électricité et ses émissions de gaz à effet de serre, notre institution s'est distinguée en remportant pour la deuxième année consécutive le trophée SIG de la transition énergétique dans la catégorie « Propriétaires Immobilier ». Par ce biais, nous contribuons ainsi activement à la stratégie du Canton de Genève et des SIG en matière d'efficacité et de transition énergétique.

La CP est une institution de droit public fondée par l'Etat de Genève en 1930 qui a pour but d'assurer la prévoyance de ses fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires. C'est un investisseur et un propriétaire responsable et engagé pour la durabilité depuis de nombreuses années. Elle est propriétaire d'un parc immobilier composé de 92 allées gérées par un service dédié en collaboration avec plusieurs régies immobilières. Pour le compte de ses assurés, elle gère une fortune globale d'env. 1'940 millions dont une partie considérable est investie dans l'immobilier. Elle vise à maintenir la valeur de son parc tout en respectant les exigences légales et en assurant des loyers abordables pour la population, avec une stratégie basée sur les standards de qualité, durabilité et écologie.

La CP prend très à cœur son engagement en faveur de l'efficacité et la transition énergétique, qui contribuent à la préservation des ressources naturelles et du climat. Dans cet esprit, elle a défini une charte d'investissement durable qu'elle s'efforce de mettre en application au quotidien.

Interrogé après la remise des trophées, son Directeur a exprimé sa reconnaissance : « Nous sommes ravis du partenariat avec les SIG et les autres entités qui nous accompagnent avec pertinence et succès dans le cadre du programme eco-21. Cette distinction, qui plus est pour la deuxième année consécutive, constitue un honneur particulier pour notre institution, son Comité et ses collaborateurs ainsi qu'une incitation à poursuivre dans cette direction ».



* * * * *

Contact :

CP – Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires
Route de Chancy 10
1213 PETIT-LANCY
Téléphone 022 879 80 70
Email info@cpper.ch